ler, riche particulier et conseiller municipal de Schweinfurt. Il est d'une famille de gros manufacturiers, qui ont implanté une industrie dans cette ville, connue sons le nem d'industrie du vert de Schweinfurt. Des personnes bien renseignées m'ont appris que la haine de cette famille contre les catheliques était si grande, qu'elle n'admettait jamais d'autres cuvriers dans ses ateliers que des protestants ou des rengistes, secte cennue seus le nom d'Allemands catheliques, sendée par l'apostat Ronge, de Trèves, du temps de Frédéric Guillaume IV.

Ce qu'il y a de psychologique dans ce procès, c'est qu'il a été plaidé—pardonnez-paoi l'expression—en famille. Il n'y avait que des nationaux-libéraux ou des vieux-catheliques peur statuer sur le sort du gar-

catholiques pour statuer sur le sort du gar-con tonnelier de Magdebourg. Avec toute la nne velonté du mende, on n'a pas pu en forger un complot catholique, quoique le défenseur de Kullmann, M' Gerhard, désigaé par un journal de Nuremberg comme le plus national-libéral parmi les nationaux-libéraux, ait veulu eroire que son client, le petit fils d'un suicidé, le fils d'une pauvre folle et d'un malheureux livrogne, était la victime de l'agitatien cléricile. Me Gerhard a voulu sans doute faire sonner la même note que M. de Bismarck, qu'i avait annoncé immédiatement après l'attentat qu'il était victime d'une conspiration ultramontaine.

Maintenant que l'affaire est jugée, Kullmann ira passer ses quatorze ans de réclu-sien dans l'ancien palais des palatins de Bayreuth, branche éteinte des Hohenzollern. Le libéralisme national centinuera à exploiter le coup de Kissingen contre ses adver-saires. Que grand bien fasse à tous les

Roubaix-Tourcoing BT LB NORD DH LA FRANCI

Le Maire de la ville de Roubaix, a l'honneur de prévenir ses concitoyens que l'inscription des jeunes gens pour la formation de la classe 1874, est différée, et aura lieu à partir du mardi 24 jusqu'au 28 novembre courant inclusirement pour le Canton-Est, et du 30 novembre au 5 décembre pour le Canton-Ouest.

C. DESCAT. Roubaix, 9 novembre 1874.

clero de notaire; témeignage officiel de satisfaction; Rooryck (Jules Louis François), maître au cabotage; témoignage officiel de satisfaction.—Dévouement dans l'incendie de la bélande Blance. che d'Aquitaine. Port de Dunkerque, le 14 juillet 1874

Pieuvret (François Jules), matelot : témoignage officiel de satisfaction. — Sauvetage d'un enfant. Port de Gravelines, le 27 juillet 1874.

Loth (Jules Léon), matelot; témoi-gnage officiel de satisfaction; Margollé Antoine Jean Louis), matelot; temoi-gnage officiel de satisfaction. — Sauve-tage d'un homme dont l'embarcation avait chaviré. Embouchure de la Cauche, 29 août 1874.

On annonce la mort de M. Guiraudet, recteur de l'Académie de Toulouse, ancien doyen de la Faculté des sciences

Des officiers de mobile du Nord, ainsi que les officiers et marins du 3e bataillon de marins du port de Toulon, ont pris, dit le Siècle, l'initiative d'ériger un monument funèbre à leurs compagnons d'armes, morts en combattant avec eux, le 23 décembre 1870, jour de la bataille de Pont-Noyelles, en défendant le village de Daours (Somme): Ils sont tombés là quarante marins et mobiles : les restes de ces braves vont être prochainement réunis dans une tombe commune qui rappellera leurs noms et leur noble conduite.

Avant-hier, monsieur M ..., fabricant, qui soupconnait un de ses ouvriers d'emporter chaque soir une certaine quantité de laine, fit prévenir la police au moment de la sortie de fabrique. L'ouvrier, fouillé, fut trouvé, en effet, porteur de 200 grammes de laine envi ron et une visite faite à son domicile amena la découverte de 5 ou 6 kilcgrammes, dont on avait fait un oreiller et un traversin. Le voleur est en ce moment écroué à la maison d'arrêt.

Mme Truyen, cabaretière, rue Tur-got, s'apercevait qu'on lui volait de l'argent depuis fort longtemps, mais es sommes étaient peu importantes et elle ne voulait pas porter plainte. Hier, ce fut plus fort qu'elle...130 fr. venaient de disparaître. Elle interrogea ses enfants et apprit d'eux, qu'ayant reçu des filsC..,dont le père habite Tourcoing, une boîte de compas, ces derniers avaient réclamé une somme de 200 fr., disant que s'ils ne s'exécutaient pas, les gendarmes les mettraient en prison....

Mme Truyen a déposé aujourd'hui une plainte contre le sieur Louis C .., auguel ses enfants ont remis l'argent que leur avaient donné les enfants Truyen, et qui, à plusieurs reprises, s'est refusé à rendre l'argent qu'il ne devait pas accepter.

Police correctionnelle du 6 novembre. Après le contingent ordinaire d'affaires de fraude et d'infraction à des arrêtés d'expulsion, le tribunal prenence quinze mois de prison contre le nemmé Eugène Boyaval, un repris de justice, dent nous avons récemment aunencé l'arrestation à La Bassée. Boyaval avait volé une pièce de totte sur le marché de Béthune. Il n'eut rien de plus pressé de Béthune. Il n'eut rien de plus pressé que de venir à La Bussée, afin d'essayer de vendre le produit de son vol, qui est estimé à 165 fr. Il est en récidive légale, ce qui explique la gravité de la peine.

- Jean Malbraneq, Oscar Delebarre et J.-B. Masselet sont trois conducteurs de voitures publiques. Ils sont poursuivis, à la requête des contributions indirectes, pour aveir pris chacun une surcharge de voya-

lis sont condamnés, malgré les explica tions de Malbraucq, à une première amende de 50 fr. envers l'Etat, et à une seconde de 100 fr. envers les contributions indirectes. La centrainte est fixée, pour les deux amendes, à 60 jours. Delebarre est en eutre condamné à 200 fr. pour défaut de poin-tage. Les chevaux et les voitures sent con-fisqués aux trois contrevenants.

- Pour un amateur de pigeons-voyageurs out dire que Philibert Duconseil en est un. Il s'est, en effet, introduit dans les greniers de plusieurs habitants du quartie Moulins, et, comme il est connaisseur, il ne choisissait que les oiseaux de graud prix, qu'il revendait pour peu à qui voulait les acheter. Un mois de prison.

Théatre de Roubaix

Neus rendrous compte ici chaque semaine, une fois au moins, des représentations du théâtre de Roubaix. Nous n'ignorens pas de quelles difficultés est hérissée la tâche que nous avons acceptée, et combien il est imprudent pour un chroniqueur, d'espérer contenter tout le monde et son père.

Nous n'hésitons pas à faire, a priori, cette déclaration, que nous sommes résolu à la bienveillance la plus grande. Si par hasard notre impartialité nous imposait le devoir d'adresser aux ues ou aux autres quelques critiques, nous ne négligerions rien pour en rendre la morsure aussi inoffensive que pessible, nous souvenant toujeurs du grand princips établi par Boileau et devenu apho-

. La critique est aisée, mais l'art est difficile. a l'ancien sière des un

- The State of the same

Nous regrettons vivement de n'avoir pu-dès hier dimanche, prendre possession de notre domaine theatral, c'ent été pour nous l'occasion de faire connaître à nos lecteurs un de nos auteurs les plus aimés; notre ami Ferdinand Dugué, popularisé par tant de succès, dont nous ne citerons que le plus célèbre, les Pérates de la Savane, dont les anciens directeurs de la Gaîté ont conservé un souvenir si cher.

Constatons seulement, d'après des témoiguages sérieux, que Les Amours maudits ont procuré aux spectateurs de dimanche, une soirée des plus agréables. Les artistes de notre théatre y ont donné une juste idée des succès qui les attendent, quand ils auront acquis une cohésien plus grande, et quand ils aurent retiré le fruit des travaux surhumains qu'ils imposes t chaque jour à leur mémoire pour arriver à être absolument maitres de leur interprétation.

Soirée du lundi 9 novembre 1874

LA CASE DE L'ONCLE TOM Le drame qui a été représenté devant nous hier, est un de ceux dont le sujet a le plus passionné l'opinien publique pendant plus d'un siècle. Il serait difficile de savoir exactement combien la thèse de l'abolition de l'esclavage a soulevé d'ardentes polémiques et malneureusement que de sang elle a fait couler!! L'admirable plaidoyer de Madame Beecher Stove, en faveur de l'émancipation, a été un des premiers coups portés à la cause de l'esclavagisme. N'oubliens pas surtout que c'est à la France que revient l'honneur d'avoir la première, dans ses colonies, frappé d'ostracisme cette coutume

Les partisans de l'esclavage ont toujours fait reposer sur une idée morale le droit qu'ils se sont arrogé de mettre leurs sem blables en troupeaux, tandis que la seule excuse, si excuse il peut y avoir, pour une telle monstruosité seciale, la seule excuse qu'ils pouvaient invoquer provenait de la nécessité de cultiver le sol, en attendant que ie nouveau monde se fût enrichi d'une po pulation suffisante, et accoutumée aux climats incléments de la plus grande partie

de l'Amérique et de la région trepicale.

Nous dépasseriens les limites dans les quelles nous devons nous renfermer, si nous voulions donner une analyse complète du drame de M. d'Ennery. Nous devens regretter seulement que les auteurs n'aient pas fait une part plus large dans leur action à l'esclave Tom, le medèle de teutes les vertus du père de famille parfait et du chrétien. beautés les plus grandes du livre de Mms Stowe disparaissent malheureusement à la scène; ainsi, le passage de l'Ohio sur les glaces par Elisa et ses fils fugitifs traqués par les chiens, l'admirable dévouement de la femme de Georges à ses maîtres ne peuvent être comeris du spectateur qui n's lu l'écrivain américain. A part ces lacunes, la pièce présente un intérêt soutenu. l'action e entre un grand nombre de personnages, dent les types sont des plus

En dehors de Gorges, d'Elisa, de ses fils et du vieux Tom aux caractères si nob neus voyons le marchand d'esclaves Haley dont le cœur est resté bou au milieu des herreurs de sen métier, le planteur Harris, qui personuifie le maître d'esclaves implaca-ble et terrible; mais que nous aimons le sénateur Bird, et comme il nous peint bien à quelles terribles difficultés est en butte le législateur, parlagé entre la nécessité de ruiner son pays, s'il vote l'abolition de l'esclavage, ou d'être, s'il vote en sens l'esclavage, ou d'être, s'il vote en sens contraire, le compice des oppresseurs et des

Messieurs Henrio, Millet et Therr, remp'issent avec beaucoup de justesse, les relei de Georges, du sénateur Bird et d'Haley, le marchaud d'esclaves; Madame Gembert mérite des éloges sans réserve dans celui d'Elisa. Mais nous nous faisons l'écho de tout le public en réclamant du souffieur un moins grand déploiement de ses facultés

DE PRÉ-PLEURI.

CONVOI FUNEBRE et con-MILLESCAMPS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jules-Louis DESALMONT, décédé, à Roubaix, le 9 novembre 1874, à l'âge de 31 aus et 10 mois, sont priés de l'age de 31 aus et 10 mois, sont priés de asidérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convoi et service solennels qui auront lieu le mer-credi 11 novembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse. Les vigiles seront chantées le mardi 10, à

4 heures 1/2. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 72.

CONVOI FUNÈBRE et con-naissances de la famille NUTTE-LEROUGE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FLORIS-FRANÇOIS NUTTE, décédé à Roubaix le 10 nevembre 1874, dans sa 51° année, sont priés de considérar le présent avis comme de tensidérar le présent avis comme de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux convoi et service solennels qui auront lieu la jeudi 12 no-vembre 1874, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 251.

OBIT SOLENNEL Un obit so versaire sera célébré le mercredi 11 nevem-bre 1874, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, pour le repes de l'Ame de Madame veuve Charles CORDONNIER, décédée à Roubaix, le 16 novembre 1872, dans sa

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, cont priées de considérer le présent avis comme en tenant

OBIT SOLENNEL Un obit solen-sera célébré en l'église paroissiale de Notresera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 11 novembre 1874, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Madame reuve Charles CORDONNIER, décédée à Roubaix, le 16 novembre 1872, dans sa 32°

La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT — Imprimerie Alfred Reboux — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

PRIX DU PAIN POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS

Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux taxé, par kilogramme, à. 33.>

PAIN BLANC.
Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de

fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . . . PAIN DE FLEUR DIT PAIN FRANÇAIS Composé defleur de première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à. Les deux pains, à. Les quatre pains, à. Le Maire de Roubais, C. DESCAT.

Cours de Physique.

Mercredi 11 Novembre, à huit heures du soir Mouvements produits par la dilatation de l'air. Différents procédés de chauffage an-ciens et modernes. Cheminées. Fumivorité : Principes, solutions proposées ou principaux types d'appareils fumivores.

Cour d'assises du Nord Présidence de M. JOREL, conseiller. - Ministère public, M. Pierron, substitut.

1re affaire. - Vol qualifié. L'accusé est le nommé Pierre Huys, joursalier, né à Artem (Belgique), domicilié à Fives Lille.

Veigi l'exposé des faits tels qu'ils résul-tent de l'acte d'accusation : Le sieur Maréchal occupe avec sa famille

un appartement dépendant de l'usine de dont il est l'un des contre-mattres. Dans la nuit du 7 au 8 août, vers 3 heures du matin, il fut réveillé par sa femme qui avait entendu au rez de chaussée de leur maison un bruit inaccoutumé.

Il se leva, regarda par la fenètre et vit des morceaux de carreaux cassés sur le pavé de la cour. Il constata en outre que le volet de la salle à mauger était ouvert. Ne deutant plus qu'il fut victime d'an vol, il appela au secours. A ses cris le malfaiteur prit la fuite. Mais il fut arrête presque aussitôt, encore manti de divers objets qu'il venait de

Déclaré coupable avec le bénéfice des circonstances adéquantes, Huys est condamné à six années de réclusion et à dix ans de surveillance.

Défenseur, M. Boissonnet. 2º affaire - Fot qualité et tentative de

L'accusé déclare être le nommé Emile Flavigny, 2gé de 23 ans, né à St-Aubert, sans profession ni domicile. Le 30 juillet, vers quatre heures du soir,

un vol avait été commis à Bruai, chez les époux Guisgaud. Le malfaiteur, après avoir enlevé des morceaux de vitre et un carreau de tôle à une fenêtre, avait ouvert et escaladé celle ci en brisant le barreau de bois qui la fermait. Le voleur s'empara d'une ne de 120 fr. qui se trouvait déposée

dans une armoire. Une empreinte de pas trouvée près de la fenêtre et qui se rapporte exactement à l'un des souliers de l'accusé fait présumer qu'il a du être l'auteur de cette soustrae-

Flavigny fut arrêté le lendemain du crime au mement eù il disposait à commet-tre un second vol au préjudice des époux Caron. Des veisins qui l'avaient vu entrer aussitot l'alarme jet le mirent en état d'arrestation.

Défenseur : M. Allard. L'audience centinue.

Faits Divers

Un immeuse incendie a détruit un quatier de Cronstadt, dimanche dernier. tier de Cronstadt, dimanche dernier.

Ont été consumés : 1 église en bois,
101 maisons en bois, 18 en briques, 2
chapelles, le Gostinno Door comprenant 50
magasins, 78 petites boutiques près du
mur des casernes, la cuisine et les bains
du corps de logis des officiers. Les maisons privées sont assurées pour 480,000 roubles, le Gostinuol Coor et ses marchandises pour 118,000 roubles. Ging maisons, 10 magasins et 78 petites boutiques n'é-

taient pas assurés. Le nombre des habitants sans abri est de 10 à 15,000. Un matelot a péri et quel ques autres marins ont reçu des blessures. Le ministre de l'intérieur a envoyé 2,000 roubles pour les plus nécessiteux. Un aide de camp de l'empereur est arrivé aussitét. Des souscriptions s'ouvrent de tous côtés

Oa lit dans le Progrès de la Chalosse :
 Un drame terrible déroulait me credi
dernier, vers midi, ses émouvantes péripéties

sur les bords de l'Adour, à 500 mètres en

viron de la digue qui barre le fleuve.

Le nommé Raymond Plantier, agé de 19 ans, métayer à Poulichon, quartier d'Augreilh, commune de Saint Sever, accompagné de son fils, d'un jeune domestique et d'une servante, venait charger du sable. Arrivé sur le bord du sleuve, qu'il devait traverser, il engagea son fils à menter sur la tête des boufs pour conduire l'attelage, pen-dant que lui et les demestiques resteraient

dans la charrette.

Mais le jeune homme, effrayé par la rapidité du courant des eaux grossies, re-fusa, ainsi que le jeune domestique et la servante, prétextant un danger malheureu-

sement trop réel.

Le père, invectivant son monde, partit seul et prit lui même place sur la tête de l'attelage qu'il lança dans le courant. Vers le milieu du fleuve, les bœufs, inquiets sans doute, secouèrent leur tête, et le malheu-reux bouvier fut précipité dans l'eau et probablement meurtri sous les pieds des animaux et sous les roues du char, car il ne reparut pas. A 200 mètres environ du lieu de l'accident, on aperçut un instant un bras tenant encore un aiguillon, et ce fut

. Le corps n'a pas été retrouvé.

- L'administration du timbre vient, paratt-il, d'acheter le secret de la composi-tion d'une encre absolument indélébile et qui résiste à l'action de tous les réactifs con-

Elle pourra, grace à cette découverte, mettre un terme aux nombreuses fraudes qui se commettaient au pi sjudice du Trésor, et qui consistaient à rendre au papier timbré yant déjà servi sa blancheur primitive. On évalue à 600,600 francs environ la

perte subie annuellement par le Trésor, par le lavage des timbres, dans le seul départe-ment de la Seine. L'emploi de l'encre indélébile va être im-

posé à tous les officiers publics chargés de la rédaction des actes. Elle sera vendue avec les timbres dans tous les débits, et son emploi sera renduobligatoire par un réglement

- Ou écrit de Verdun, samedi 7 novem

M. Lubowitz, lieutenant de hussards hongrois, a parié qu'il irait de Vienne à Paris, en quinze jours, avec le même cheval (1,120 kilomètres).

Le départ de Vienne a eu lieu le 25 ectobre, à sept heures du matin, et il faut,

par consequent, qu'il arrive à Paris lundi 9 nevembre, à sept heures du matin (heu-

> Le cavalier et le cheval sont arrivés ici hier soir, et sont repartis ce matin, samedi, à six heures, par la route de Sézanne. Ils avaient tous les deux à franchir dans les deux derniers jours 181 kilomè

On nous écrit de Paris, 9 novembre : Il y a 1,112 kilomètres entre Paris et Vienne. C'est cette distance que le lieutenant de hussards hengreis Lubowitz a parié de franchir en quinze jours sur le même cheval. Des sommes considérables ont été engagées pour et contre, et le départ a eu lieu de Vienne le 25 octobre dernier. L'infatigable cavalier était siguislé il y a trois jours à Strasbourg, et samedi matin il repartait de Vitry-le-Français après y avoir passé la muit. Un certain nombre de sportmen se sont rendus lundi matin à la barrière du Trône pour attendre son arrivée. Le lieutenant Lubowitz est arrivé à 11 heures précises. Le cheval n'avait pas l'air trop fatigué. Une partie de l'assistance, composée de cavaliers, s'est rangés derrière le voyageur, et la petite cavelcade a fait sen entrée dans Paris, au milieu d'un certain nombre de

- AVENTURES D'UN MANUECRIT DE 300,000 FR. — La disparition d'un volume de la bibliothèque de St Colamkill, à Dublin, causait dernièrement un vif émoi, non-seulcment parmi les érudits, mais encere dans toute la population; il est vesi que ce ma-nuscrit unique et très ancien, considéré par tous les Irlandais comme une sorte de paln'est autre que le Book of Kells, estimé 12,000 l. st. (300,000 fc.) On a enflu découvert qu'il avait été envoyé, en ne sait trop par qui, au Bristisk Museum. & Londre", pour y être relié. Les directeurs de la bibliothèque de St-Colamkill ent aussitôt écrit demandant à ce qu'il leur soit restitué dans le plus bref délai. On fait les recherches les plus actives pour arriver à percer le mystère de sa disparition.

- Les houillères de Murton-Golliery (Angleterre), sont en feu; plus de 100 ou vriers travaillaient dans les puits lorsque l'incendie s'ést déclaré. Tous ont pu sertir. On a extrait ensuite les chevaux et une partie du maté du matériel, et procédé à l'inonda-

Dès que l'eau y a pénétré, des explosions formidables se sont fait entendre ; la vapeur et la fumée qui sortaient des orifices ont, pendant longtemps, interrompu tous les efforts tentés pour étoindre les flammes; on espère cependant y avoir réusei; les mines s'étandari. nes s'étendent sur une longueur totale de galeries de plus de 8 milles ; il faudra at tendre, avant d'y redescendre, que l'infil-tration de l'eau qui y a été accumulée soit complète. Les pertes sont immenses, et nem-bre d'ouvriers chargés de famille se trouvent peur longtemps sans travail.;

 Nous avons fréquemment parlé de vols commis au préjudice de telle ou telle ban-que, et qui se renouvellent assez souvent aux Etats Unis. Voici encore un fait du même genre, qui s'est passé dans la nuit de lundi 15 octobre, à Milférd, où la banque nationale a été dépouillée de 120,000 dollars (600,000 fr.).

Les yoleurs, au nombre de deuze, péné-trèrent par effraction dans la chamble a coucher de M. Sawyer, caissier de que, et l'un d'eux, lui mettant la m gorge, lui dit: « Levez vous, nous avens bessin de vous. » Un autre fit de même à

Les examens d'admission au grade de sous-lieutenant dans l'armée territorisle commenceront lundi prochain, 16 novembre, dans tout le département du Nord.

Le ministre de la marine et des colonies a décerné, par diverses décisions rendues dans le courant des mois d'août, ptembre et octobre, des récompenses

pour faits de sauvetage aux personnes ci-après dénommées, savoir : Nesprias (Joseph Marie), matelot; médaille de 2e classe, or. — Sauvetage d'un mousse. Rade de Dunkerque, nuit

d'un mousse. Rade de Dunkerque, nuit du 22 au 23 mai 1874.

Bouquet (Philippe Jules), ancien ma-rin; médaille de 1re classe, or. — Sau-vetage d'un marin anglais. Port de Dunkerque, 29 mai 1874.

Gallerstidt, capitaine du navire sué-dais Diena; jumelle Cabeche Lucien),

attal ill alatus an tlank gang na bent